

impressum – Les journalistes suisses

Rapport annuel 2015

à l'att. de l'Assemblée des délégués 2016

- 1. Introduction du Président**
 - 2. Rapport du Directeur**
 - 3. Réforme des structures**
 - 4. Comité central**
 - 5. Forum des Président-e-s**
 - 6. L'Assemblée des délégués**
 - 7. Membres**
 - 8. Groupes de travail, activités et conventions collectives**
 - 9. Secrétariat central**
 - 10. Représentation d'impressum au niveau national**
 - 11. Relations internationales**
 - 12. Lobbying**
 - 13. Communications et manifestations**
-

1. Introduction du Président

cc L'histoire d'impressum n'est plus un long fleuve tranquille, on le sait hélas depuis au moins une décennie. La statistique des membres se passe de commentaires: impressum a perdu 1000 membres depuis 2006. L'année 2015 n'a pas failli à cette désormais triste tradition. Cette désaffection relative n'est pas le propre de notre organisation, elle touche la plupart des organisations professionnelles. Nous ne nous étendrons pas ici sur les causes de cette évolution que l'on peut mettre en parallèle avec la montée des égoïsmes sociaux. Je relèverai simplement que le mérite des militants n'en est qu'accru. Et je remercie en premier lieu les comités des sections pour leur engagement remarquable. Il leur a fallu du cran pour résister l'an dernier aux tensions survenues ici ou là du fait de l'augmentation de la précarité au sein de leurs bases respectives. A Fribourg et dans le canton de Vaud, la foi de deux nouveaux présidents a même renversé les montagnes. Je leur adresse toute ma reconnaissance en même temps que mes bravos sonores. Je félicite aussi les consoeurs et les confrères qui sont entrés à leurs côtés au comité de leur section. Puissent-ils apprécier à sa juste valeur la noblesse de leur mission.

Deux événements importants ont marqué, à mon sens, l'année écoulée. Le premier a été l'engagement de Schweizer Medien de reprendre langue dans le dossier de la convention collective alémanique et tessinoise. La persévérance opiniâtre de mon prédécesseur jointe à celle du directeur du secrétariat central dans le cadre des actions dites 13 n'y est probablement pas étrangère. Avec le vice-président, j'ai eu la chance, en septembre à Interlaken, d'assister à un congrès des éditeurs historique. Pour la première fois depuis dix ans, la perspective de récupérer une CCT n'est plus une chimère.

Très remarquable, l'absence de Ringier à ce même congrès a rappelé aux participants le deuxième événement de l'année, l'alliance entre le plus grand groupe de presse écrite helvétique, la SSR et Swisscom. Ringier s'acoquinant avec l'"ennemi" héréditaire, la SSR: qui aurait cru à un tel revirement il y a encore une année? Toujours est-il que le scénario d'une guerre civile

entre l'écrit et l'audio-visuel a repris de plus belle, un anachronisme de plus dans une profession qui s'en passerait volontiers, à l'heure du tout-numérique. L'étrangeté de la situation n'a pas manqué d'influencer les débats au sein de la commission paritaire - j'en fais partie, même si ce n'est plus comme président depuis le mois de juin, en vertu d'un système tournant - instituée pour assurer le respect de la CCT romande. Dans le cadre de cette enceinte, l'insistance de la délégation d'impressum a réussi à imposer des visites aux rédactions dans le but de favoriser la compréhension du travail des journalistes libres.

Au chapitre du lobbying, impressum n'a pas été inactif durant l'année sous revue. Au mois d'août, en compagnie du directeur du SC et de la déléguée tessinoise Natascha Fioretti, j'ai eu le plaisir de rencontrer Mme Doris Leuthard en son bureau confédéral, l'occasion de sensibiliser la "ministre des médias" aux pressions budgétaires qui s'exercent sur les rédactions et aux risques que les économies font peser sur la qualité du contenu de l'information. Puis le déplacement à deux reprises au siège européen de Google à Zurich du soussigné, de Dominique Diserens et Estelle Seiler a permis de mieux cerner les chances d'une récupération, par les journalistes, d'une partie des bénéfices du moteur de recherche au titre de droits d'auteur. L'action n'est de loin pas terminée. Enfin, une délégation d'impressum composée du soussigné, du président bernois Markus Dütschler, de Urs Thalmann et Dominique Diserens, s'est rendue le 30 novembre au Palais fédéral à Berne pour rencontrer plusieurs parlementaires dans l'idée de créer un groupe d'influence intitulé médias et démocratie.

Je ne saurais terminer ce tour d'horizon annuel sans parler du dernier grand chantier entrepris en 2015 à l'initiative d'impressum, à savoir son rapprochement avec deux autres organisations professionnelles de journalistes, Syndicom et le SSM. La perspective d'une fusion sous un nouveau toit commun a été saluée par les présidents des sections d'impressum lors de leur réunion d'automne, le 27 novembre 2015. Ce dossier constituera à n'en pas douter l'un des enjeux majeurs des prochains mois.

2. Rapport du Directeur

2015 était une année particulière, surtout pour le partenariat social entre impressum et les associations des éditeurs de la Suisse alémanique et du Tessin. Comme l'a déjà évoqué le président, Christian Campiche, la nouvelle situation a sauté aux yeux lors du congrès des éditeurs en septembre 2015. L'union inexorable des éditeurs quant à la question d'un GAV (convention collective de travail) se montrait à présent plus partagée. La renonciation catégorique à un partenariat social n'avait plus la priorité; il est devenu plus important d'avoir impressum en tant que partenaire qu'adversaire. Cela faisait des années qu'impressum avait œuvré dans ce sens précisément, en devenant un acteur dans des domaines importants aux éditeurs et auquel on ne peut échapper.

Un de ces domaines est la politique des médias. Le DETEC connaît impressum et sait qu'on ne peut faire de la politique des médias à l'écart des journalistes. Ceci fait suite à de nombreuses rencontres entre impressum et la conseillère fédérale Doris Leuthard ainsi que ses collaborateurs au cours des années précédentes. Cette prise de conscience était également favorisée par les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat central grâce à leur contact avec des parlementaires fédéraux. Par conséquent, lors de leurs efforts au sein du Palais fédéral, les éditeurs étaient confrontés à la question suivante : pourquoi ne cherchaient-ils pas le contact avec leurs alliés du partenariat social, les journalistes, afin de créer une certaine stabilité dans la branche ? « Nos partenaires sociaux sont des patrons suisses corrects » - et ceux qui ne le sont pas sont à court d'arguments à Berne.

De plus, l'action « Jetzt schlägt's 13 » qui a continué jusqu'au début de l'année 2015 a également contribué au changement de perspective ; tous les inspectorats de travail de la Suisse alémanique et du Tessin ont été sollicités afin de contrôler le respect des normes de santé au sein des entreprises des médias. impressum a ainsi démontré aux éditeurs que l'association protège ses membres, même sans GAV. impressum a aussi démontré qu'un GAV permettrait d'assurer une telle protection de manière plus agréable pour toutes les parties concernées. En Suisse romande, impressum a pu se passer de plaintes auprès de l'inspecteur de travail, étant donné que la Commission paritaire veille aux bons rapports de travail sur la base de la CCT.

Le fait qu'impressum soit membre associé au sein de l'association alémanique des éditeurs a également porté ses fruits. Lors de l'assemblée des membres à l'occasion du Congrès de Schweizer Medien 2015, impressum a pu soumettre la proposition d'inclure des négociations GAV aux objectifs annuels. Après un débat inhabituellement enflammé et une interruption de la séance, la proposition d'impressum a été incluse parmi les objectifs annuels de l'association des éditeurs. Pour la première fois depuis 2005, il y a de l'espoir que des premiers pas en direction d'un partenariat social contraignant soient entrepris dans un futur proche.

Enfin, dans leur travail quotidien avec les entreprises des médias, les membres du Comité central et les collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat central ont démontré que les journalistes, représentés par leur association impressum, sont des partenaires coopératifs et de confiance. Ce travail comprend par exemple les responsabilités au sein du CFJM, du MAZ ou du Conseil de la presse. Et bien sûr, les innombrables contacts personnels avec les éditeurs.

3. Réforme des structures

jt Durant une année, de printemps 2014 au printemps 2015, un groupe de travail composé de représentants des sections, du Secrétariat central et du Comité central s'est penché sur la question de savoir quelles modifications et améliorations pourraient profiter à impressum. Le but était le suivant: les sections et le Secrétariat central doivent se concentrer sur leurs points forts et mieux utiliser leurs atouts. Le Secrétariat central aurait pris en charge le travail administratif, le conseil juridique et la communication nationale. Les sections auraient ainsi eu la possibilité d'utiliser de leur proximité avec les membres et les rédactions de manière plus soutenue.

Lors de l'Assemblée des Délégués du 27 mars 2015, ces propositions ont été approuvées, mais les conditions financières rejetées. La répartition des ressources financières entre le Secrétariat central et les sections proposée par le groupe de travail n'a donc pas été mise en œuvre. Par conséquent, le Secrétariat central devait décharger les sections, sans obtenir de ressources supplémentaires. L'incompréhension quant à cette décision était grande. Par conséquent, la structure des réformes a dû être mise en œuvre graduellement. Le Secrétariat central et les sections ont essayé de trouver des solutions individuelles sous forme de paquets de prestations ; les sections auraient ainsi pu utiliser certains services contre rémunération. Néanmoins, la recherche de solutions collectives continue, car à celles-ci correspondraient une charge administrative plus légère.

Quant au domaine de la communication, impressum travaille à une stratégie globale. La communication doit se professionnaliser dans toute la Suisse et les contacts avec les rédactions doivent être plus renforcés – ceci dans le but de présenter les sections et impressum ensemble, comme elles sont, c'est-à-dire une association forte et unie.

4. Comité central

uth Après quatre ans de présidence, Daniel Suter a démissionné du Comité lors de l'Assemblée des Délégués 2015. Daniel Suter a particulièrement remercié impressum pour son action « Jetzt schlägt's 13 » : celle-ci fait partie des facteurs les plus importants ayant engendré un changement de perspective auprès des éditeurs et ainsi leur disposition à négocier d'un GAV. Christian Campiche, alors vice-président, a accepté d'occuper le poste de président pour une période de deux ans ; le Comité, l'Assemblée des Délégués et le Secrétariat central lui en étaient très reconnaissants, étant donné qu'ils pouvaient ainsi continuer à profiter de l'expérience et de l'engagement de Christian Campiche (impressum Fribourg). Vito Robbiani, membre du Comité (Associazione Ticinese dei giornalisti), a repris le poste de vice-président. A part Bernard Sutter qui avait déjà démissionné fin 2014, il n'y a pas eu de changement quant aux autres membres du Comité (par ordre alphabétique): Edgar Bloch (impressum Vaud), Sarah Ganzmann (Presseverein beider Basel), Emiliana Salvisberg (Journalistenverein Aargau-Solothurn) et Jean-Luc Wenger (Association neuchâteloise des journalistes).

En exécution de son mandat statutaire, le Comité s'est réuni à plusieurs reprises et a pris toutes les décisions importantes quant aux buts stratégiques des priorités énumérées dans ce

rapport annuel. De plus, il a surveillé les opérations courantes et les finances d'impresum à l'aide de rapports, factures et calculs de projection fournis par le Secrétariat central.

5. Forum des Président-e-s

uth Le 30 janvier 2015, le ZPV et l'ATG ont informé des prochaines manifestations comme p.ex. le Communication Summit zurichois et la projection publique du film « Caricaturistes » au Tessin. Les président-e-s ont ensuite discuté de la structure des réformes d'impresum, qui allait faire l'objet d'une décision lors de l'Assemblée des Délégués qui était imminente. Outre les buts et moyens pour des structures plus efficaces, il a également été discuté des clés de financement. Le Comité central a profité de l'occasion pour trouver une formule acceptable pour le plus grand nombre de sections possible. Suite à trois démissions au sein du Comité central lors de l'Assemblée des Délégués, le sujet des successeurs potentiels, en particulier pour la présidence, a aussi été abordé.

Le 27 novembre 2015, le thème principal du Forum était le projet d'une collaboration institutionnalisée et plus étroite avec les autres organisations de journalistes: syndicom, SSM et l'Association des Journalistes Spécialisés. Le Comité a consulté les sections au sujet de l'intensité de collaboration acceptable selon elles. Au vu des grands problèmes de la branche des médias et du journalisme ainsi que des organisations-mêmes, une grande partie des président-e-s s'est prononcée en faveur d'une collaboration intensive qui devrait, si possible, être développée jusqu'à une fusion. Comme prochaine étape, le Comité écrit aux autres organisations en leur soumettant une proposition concrète de « roadmap ».

6. L'Assemblée des délégués

uth Le 27 mars 2015, les délégués se sont rencontrés au Tessin, à l'Isola di Brissago. La section tessinoise d'impresum, l'ATG, avait choisi un lieu exceptionnel. En raison de la forte bise et des vagues, la traversée s'annonçait tumultueuse. Bien que l'atmosphère fût détendue, de vives et intenses discussions ont animé la traversée. L'objet à l'ordre du jour le plus important était la structure des réformes qui devait rendre impresum plus efficace et puissante en tant qu'organisation dotée de sections et d'une centrale. Ceci impliquait non seulement des mesures organisationnelles, mais aussi une répartition des ressources en faveur d'impresum Suisse. Le projet a été refusé par une petite majorité. Néanmoins, une grande partie estimait que les buts de la structure des réformes étaient en principe justes. Après la démission de Daniel Suter (voir chapitre Comité), Christian Campiche a été élu comme président. Afin de permettre cette élection et après une longue discussion concernant le but de cette clause, l'Assemblée des Délégués a décidé de supprimer la limitation du mandat des membres du Comité de 10 ans. Par le biais d'une résolution, l'association a appelé les maisons d'édition à investir l'argent gagné grâce au journalisme dans le journalisme, au lieu d'acheter des plateformes d'annonces et de rubriques en ligne; ces plateformes sont non seulement bien éloignées du journalisme, mais elles sapent également beaucoup d'argent. Pour plus d'informations, veuillez consulter le protocole.

7. Membres

7.1. Evolution des membres

mg/uth Entre 2014 et 2015, le nombre de membres s'est réduit de 110 personnes, ce qui correspond environ à la moyenne des années précédentes. Néanmoins, la baisse était de 213 personnes l'année suivante: le processus s'est accéléré. Par conséquent, le Comité central a créé un groupe de travail qui proposera des mesures à l'Assemblée des Délégués 2016, afin de parler à cette tendance. A noter que le problème principal n'est pas les démissions, vu que celles-ci sont compensées par les nouvelles adhésions, mais la moyenne d'âge toujours plus élevée. Celle-ci a pour conséquence que de plus en plus souvent, les membres meurent ou atteignent l'âge de la retraite. Et il est difficile de recruter de jeunes collègues.

Evolution du nombre des membres au cours des dernières années par catégorie

	2002	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AM	4843	4713	4664	4590	4506	4435	4372	4324	4318	4248	4193	4087	3980	3820
AO	170	180	156	142	131	131	124	121	111	111	123	141	134	127
KA	215	151	163	134	109	93	98	78	57	62	56	26	36	35
FM	860	833	846	814	791	773	786	784	807	799	773	717	686	639
HO	8	9	7	8	8	9	8	8	8	9	8	7	6	6
NM												42	68	61
Total	6096	5886	5836	5688	5545	5441	5388	5315	5301	5229	5153	5020	4910	4688

AM – membre actif inscrit au RP / AO-membre actif / KA – candidat / FM – membre de soutien / HO – membre d’honneur / NM – membre de relève)

7.2. Acquisition des membres

jt Au cours de l’année 2015, il y avait à nouveau une promotion demi-prix qui n’a malheureusement pas connu de grand succès et qui n’a pas apporté de nouveaux membres à impresum.

Dans le cadre de l’évènement « Let’s organise – invest in youth and skills » de la Fédération Européenne des Journalistes FEJ, diverses associations de journalistes ont été comparées ; il a été discuté des éléments à améliorer, afin que les associations des journalistes soient plus fortes et couronnées de succès et qu’elles puissent continuer à exister à l’avenir.

Les discussions de l’évènement ont fait ressortir quelques points concernant la stratégie, la présentation et l’attractivité qui pourraient être retravaillés et avoir un effet sur le nombre de membres (par la fidélisation et acquisition de membres) et sur la force d’impresum. Les membres d’impresum doivent sentir que seule l’union au sein d’une association permet à celle-ci de gagner en force quant à la mise en place de bonnes conditions de travail pour les journalistes. Le sentiment de solidarité doit être renforcé.

Les thèmes de l’acquisition de membres et de la fidélisation de membres vont être traités de manière plus approfondie en fin d’année. Un groupe de travail va être créé qui tiendra compte des points retenus lors de l’évènement de la FEJ.

8. Groupes de travail, activités et conventions collectives

8.1. GAV de la presse écrite de la Suisse alémanique et du Tessin

uth Une délégation de la commission GAV s’est réunie à plusieurs reprises avec une délégation de Syndicom afin de discuter de la suite des démarches concernant le GAV (CCT Suisse alémanique / Tessin). Le projet principal était la préparation de l’Assemblée des membres de l’association Schweizer Medien. impresum, en tant que membre associé de Schweizer Medien, a déposé la proposition suivante : l’Assemblée donnerait le mandat à la présidence d’entrer en négociation avec impresum et syndicom concernant un GAV en Suisse alémanique et si possible au Tessin, sous réserve du consentement de l’association Stampa Svizzera. impresum avait envoyé la proposition détaillée et motivée à tous les membres de Schweizer Medien, annonçant ainsi dès le départ que le thème d’un GAV serait à nouveau une question brûlante lors de l’Assemblée. Néanmoins, la présidence de Schweizer Medien a refusé d’inscrire l’objet à l’ordre du jour de l’Assemblée. Selon les juristes d’impresum, ce refus d’inscription n’était pas conforme au droit. Par conséquent, impresum a tout d’abord déposé une requête de mesure provisionnelle auprès du juge compétent afin d’astreindre Schweizer Medien à inscrire l’objet à l’ordre du jour, puis l’a toutefois retiré : le procédé de Schweizer Medien n’était pas remis en question, mais les conditions formelles pour ordonner une mesure provisionnelle risquaient de faire défaut et la proposition pouvait être faite sous l’objet «Objectifs annuels de Schweizer Medien» de l’ordre du jour de l’Assemblée. Ainsi, impresum a de nouveau informé tous les membres de Schweizer Medien que la présidence avait refusé d’inscrire l’objet à l’ordre du jour, de manière non conforme au droit, et qu’impresum présenterait sa proposi-

tion sous l'objet des objectifs annuels. uth s'est chargé de cette tâche, au nom d'impressum. La présidence a tout d'abord essayé, comme d'habitude, de contourner la proposition d'impressum. Puis, grâce à la persévérance et le soutien de certains éditeurs (informés à l'avance par impressum) qui se sont indignés des dispositions peu démocratiques de la présidence, une discussion s'est instaurée et la présidence de Schweizer Medien a décidé d'inclure la proposition parmi les objectifs annuels avec une formulation moins contraignante. L'Assemblée a accepté ceci de manière unanime. Il a ainsi été convenu de présenter une proposition de GAV à impressum et syndicom au début de l'année 2016.

Suite à l'Assemblée, les délégations GAV d'impressum et de syndicom se sont réunies plusieurs fois afin de se préparer à cette nouvelle situation. Une campagne sensibilisera en particulier la base des membres à ce sujet et en temps utile afin de créer un soutien visible pour les délégations, en sus de leur légitimation formelle à entreprendre des négociations. Les piliers centraux de la campagne pourront être consultés sur le site www.mediengav.ch.

8.2. CCT – Commission paritaire

dd La Commission paritaire (CP) prévue par la Convention collective de travail (CCT) de la presse écrite 2014 a eu quatre réunions en 2015. Elle a élaboré un Vademecum sur la CCT et les Libres, récapitulant les règles de la CCT applicables aux Libres, qu'elle a envoyé à 50 rédactions en Suisse romande en annonçant des visites auprès des rédactions en chef d'une délégation impressum comprenant des Libres. La CP a traité aussi de la situation au Temps, reconnaissant la SRP du Temps comme organe de dialogue prévu par la CCT, aspect primordial pour le fonctionnement du partenariat social. Ringier contestait ce rôle à la SRP du Temps, ne voulant reconnaître que la PeKo de Zurich. La CP lui a donné tort. Les éditeurs ont cependant refusé une révision partielle de la CCT où l'on aurait selon le voeu d'impressum introduit une grille salariale minimale. A cet égard, on relèvera qu'avec le soutien d'impressum, la société des rédacteurs de La Liberté a réussi à négocier une grille salariale minimale pour la rédaction. La CP a aussi traité du nouveau système de progression salariale, avec des critères spécifiques pour les adaptations individuelles de salaires. La délégation d'impressum donne à ce thème une importance primordiale et reviendra le temps et le nombre de fois qu'il faut pour obtenir un système de progression salariale praticable et transparent dans les titres.

Depuis juin 2015, la CP était présidée par D. Pillard, dir. Ringier romande et sa secrétaire est D. Diserens, secrétaire centrale impressum.

Ringier Romandie est aussi sorti de Médias Suisses, en même temps que Ringier de Schweizer Medien, avec effet pour la CCT au 1.1.2017 (la CCT reste valable d'ici là pour Ringier Romandie et dès le 1.1.2016 Ringier – Axel Springer). D'un jour à l'autre, D. Pillard, Président de la CP, a dû rendre son mandat. Les éditeurs ont nommé Sébastien Devaux, responsable RH, comme Président. Entre parenthèses, on dira que la SC D. Diserens a participé à une réunion de toutes les sociétés des rédacteurs de Ringier. L'idée est de créer une Coordination des rédactions comme à tamedia. Il s'agira aussi, si Ringier ne rentre pas à nouveau dans Médias Suisses, de négocier une CCT d'entrepris, si possible avec la collaboration de Médias Suisses.

Les éditeurs représentés par Médias Suisses ont refusé que syndicom fasse partie de la CCT, pour des raisons de représentativité, syndicom ayant 43 journalistes RP travaillant dans les titres de Médias Suisses.

Le 11 mars 2015 s'est déroulée à Fribourg une réunion des Présidents des SDR en Suisse romande. Les SDR de La Liberté, de l'Express-Impartial, du Nouvelliste, du Quotidien jurassien, du Temps et de l'Agefi étaient représentées. C'est là qu'a été décidé qu'impresum aiderait La Liberté dans ses négociations avec la Direction d'un accord d'entreprise portant sur une grille salariale minimale (négociations qui ont abouti en juin 2015, comme on l'a vu plus haut sous ce chiffre). On a proposé aux SDR la mise à disposition d'une formation sur les négociations salariales individuelles (jusqu'ici en 2015 l'Express Impartial en a bénéficié, et le Quotidien jurassien en 2016). En une Communauté d'intérêts des sociétés de rédacteurs, ceux-ci ont posé des questions d'interprétation de la CCT sur le système de la progression salariale.

8.3. CCT impresum-RRR

dd Il n'y a pas eu de rencontre formelle avec les RRR en 2015. Mais une rencontre informelle avec M. Steulet a montré une certaine ouverture en 2016 pour une amélioration de la CCT. Dès que seront connues les nouvelles situations financières des radios avec une part plus importante du splitting de la redevance, on ira vers les RRR.

Les radios hors giron CCT et RRR, en particulier Rouge FM et Yes FM, ont donné du travail au Secrétariat central. Des personnes ont été licenciées de manière peu correcte, même une femme enceinte a été licenciée alors que c'est illégal. Ces stations, hors CCT, donnent des conditions de travail dures et difficiles pour les collaborateurs/trices des stations.

8.4. Liberté des médias

uth « impresum défend la liberté rédactionnelle, politique et économique ainsi que l'indépendance des médias et de leurs collaborateurs » (Devise/Leitbild, votée par les Délégués de sections au congrès de mars 2010).

8.4.1. Manifestations Charlie Hebdo

dd Comme on le sait, l'année 2015 a commencé durement pour la liberté de la presse et pour celles et ceux qui s'engagent en sa faveur. Dès la survenue des attentats dans la rédaction de Charlie Hebdo, on a fait le soir même une manifestation dans les rues de Berne, réunissant 60 journalistes au moins. Le lendemain, on a rejoint la manifestation organisée par l'AGJ qui s'est déroulée à Genève. L'affluence des journalistes était encore plus importante. impresum a envoyé une lettre de condoléances à la rédaction et aux familles des victimes. Une semaine après, des journalistes ont voulu organiser jour pour jour après une manifestation à Lausanne, on a repris l'idée pour toute la Suisse pour commémorer les événements, avec toutes les organisations de journalistes. Pour finir, des manifestations ont eu lieu à Berne, Sierre et Lausanne. A fin janvier en collaboration avec le Club suisse de la Presse, impresum a fait projeter le film sur les caricaturistes et a organisé un débat avec des caricaturistes. Il a du y avoir 60 journalistes présents.

8.4.2. Manifeste pour la liberté de la presse

uth impresum a lancé un manifeste pour la liberté de la presse et invité les candidat-e-s aux élections du Parlement fédéral à le signer. En contrepartie, nous avons informé nos membres quel-le-s candidat-e-s se sont positionnés en faveur de la liberté de la presse. La formulation a été approuvée par le Comité central et s'oriente à la formulation votée par l'Assemblée des Délégués concernant les objectifs d'impresum dans le domaine de la politique des médias. Les résultats ont été les suivants pour les journalistes :

1. Sensibilisation des membres du Parlement au point suivant : la politique doit protéger la liberté des médias non seulement par respect passif de l'article constitutionnel, mais aussi par intervention active si nécessaire, et ce, à la lumière de la mise sous pression croissante de la liberté des médias, tant par les autorités que par la situation du marché du travail.
2. Établissement et présentation d'impresum en tant qu'acteur actif dans le domaine de la politique des médias lorsque la protection de la liberté des médias est concernée d'une part et préparation de l'activité dans le cadre de la création d'un nouveau groupe parlementaire d'autre part.

3. Établissement de conditions générales politiques, respectivement légales, applicables à la liberté des médias et, le cas échéant, possibilité à l'avenir de prendre les candidat-e-s au mot quant au manifeste.

Au total, 556 candidat-e-s ont signé le manifeste. 46 d'entre eux ont été élus au Conseil national, 12 d'entre eux au Conseil des États. Le succès réside surtout dans le fait que des parlementaires de tous les grands partis ont signé – du PS jusqu'à l'UDC.

8.4.3. Groupe parlementaire „Démocratie et journalisme“

uth Après un long travail préliminaire d'organisation, les co-président-e-s désigné-e-s du groupe parlementaire prévu et encadré par impresum se sont réunis le 30 novembre 2015. Il s'agit de Luc Recordon, conseiller aux Etats Verts (c'était malheureusement son dernier jour au Parlement) ainsi que Matthias Aebischer, conseiller national PS ; Rosmarie Quadranti, conseillère nationale PBD; Jürg Grossen, conseiller national PVL et Christian Lohr, conseiller national PDC.

Il a été convenu qu'une séance constitutive aurait lieu durant la session de printemps. D'ici-là, il faudra si possible trouver des membres des partis manquants, soit le PLR et l'UDC, pour la co-présidence du groupe parlementaire. Ensuite, un programme concret sera dressé. Il y a également eu quelques discussions quant au contenu des objectifs possibles du groupe parlementaire.

8.4.4. Visite au DFAE avec RSF

dd Le 12.11.2015, l'ambassadeur Georg Steiner, chef du centre de gestion des crises du DFAE a reçu avec une délégation du DFAE une délégation d'impresum (Christian Campiche, le Président et Dominique Diserens, Secrétaire centrale) et une délégation de Reporters sans frontières (RSF) (le Président, G. Tschopp et C. Dubois, la Directrice), suite à un échange de lettres avec le CF. D. Burkhalter. Le thème était la législation sur les suisses à l'étranger entrée en vigueur le 1.11.2015 qui augmente la responsabilité des suisses à l'étranger et prévoit en cas de négligence le remboursement des frais occasionnés en cas d'enlèvement ou de prises d'otages. Au cas par cas, il existe cependant la possibilité de réduire ou de supprimer l'émolument pour tenir compte de l'intérêt public prépondérant dont la liberté d'information.

8.5. Cours de formation continue

jt impresum, syndicom et SSM reçoivent régulièrement des retours qu'il existe un intérêt à une offre de cours respectivement de séminaires adaptée aux journalistes en particulier. Par conséquent, à la fin de l'année, impresum, syndicom et SSM se sont réunis et ont discuté d'organiser de tels cours de formation continue en commun. L'organisation se concrétisera durant l'année 2016, un premier cours – probablement concernant le droit d'auteur – est déjà prévu au printemps. Les cours traiteront de thèmes dont les associations s'estiment responsables (p.ex. thèmes du droit des médias, coaching pour les Libres, présentation/rhétorique/entretiens/négociations). A noter qu'il ne sera pas fait de concurrence aux offres de cours de formation et formation continue qui existent d'ores et déjà. Les cours auront probablement lieu de manière semestrielle et seront autofinancés.

Au sein d'impresum, les cours font partie du domaine de compétence des sections. Le Secrétariat central offre aux sections les ressources personnelles pour le travail d'organisation et de coordination.

8.6. Affaires collectives

dd Dans les affaires collectives, on citera les rencontres d'impresum avec Google Suisse. Ce sont deux réunions qui ont eu lieu en 2015. La délégation d'impresum était constituée par deux fois de Christian Campiche, Président et Dominique Diserens, accompagnés par Estelle Seiler pour la deuxième réunion. L'objet de ces réunions était la valorisation des contributions des journalistes dans le moteur de recherches de Google. Si la délégation de Google (composée de Samuel Leiser, Anton Aschwanden, Public policy Suisse et Autriche, ainsi que pour la deuxième réunion, Gerrit Rabenstein, d'Autriche) n'a pas accepté de parler argent, elle a insisté pour une collaboration avec les journalistes, lors d'événements comme des Assises ou la cons-

titution d'une nouvelle société pour les nouveaux médias (sponsoring, prêt des lieux de l'événement) ou la formation ou la participation à l'initiative numérique européenne de Google (avec un fonds de 150 millions d'Euros) pour des projets concrets.

imp^{ressum} étudie la faisabilité d'une action judiciaire en droit d'auteur contre Google pour valoriser les articles écrits par les journalistes et les photographies des photographes membres d'imp^{ressum}.

8.6.1. En Suisse alémanique

jt Il y a eu au printemps plusieurs licenciements au sein de Schweizer Illustrierte (Ringier) et de Beobachter Natur (Axel Springer).

A l'origine, « Fashion Factory », un regroupement de SI Style et Bolero, avait été créé afin de livrer le contenu pour SI Style, Bolero et Bolero Men. Aujourd'hui, **Schweizer Illustrierte** se sert également des contenus de Fashion Factory. Un plan social a certes été proposé aux journalistes, mais celui-ci aurait dû être interprété de manière très restrictive. imp^{ressum} était surtout en contact avec trois journalistes de SI et a pu ainsi les conseiller et les soutenir.

Au sein de Beobachter Natur, il y a eu 9 licenciements en mai ; Beobachter Natur mettait en œuvre le projet de ne plus paraître en tant que revue indépendante, mais en tant que supplément trimestriel du Beobachter. Deux membres d'imp^{ressum} étaient touchés et en contact très fréquent avec imp^{ressum}. Ce n'est pas un plan social, mais deux alternatives impossibles qui ont été proposés aux employés : soit signer une « fin des rapports de travail d'un commun accord » d'ici fin mai et recevoir le versement « volontaire » d'une somme de 4 mois de salaire sans devoir continuer à travailler, soit de continuer à travailler et ne rien recevoir de ce qui est prévu par la loi de toute manière (c'est-à-dire le salaire durant le délai de congé). imp^{ressum} et syndicom ont rendu Axel Springer attentif à ces défauts ainsi qu'aux conséquences négatives de leur proposition et demandé au nom des personnes concernées qu'Axel Springer réponde à leurs besoins. Toutefois, les responsables ont tout rejeté et n'étaient même pas ouverts à une discussion. Ils ont accordé un délai de quelques jours uniquement aux employés et les ont ainsi mis sous une énorme pression quant à la signature de leur proposition, sans quoi les employés n'obtiendraient aucune prestation supplémentaire. Dans cette situation, la plupart des personnes touchées ont signé, en faisant le poing dans la poche. La frustration était si grande que la plupart des personnes étaient contentes de pouvoir tourner la page « Axel Springer ». Nous avons néanmoins pu faire remarquer les conditions de licenciement injustes.

8.6.2. En Suisse romande

dd Au Temps, il y a eu des restructurations au printemps. En mars, Ringier Romandie a prononcé 15 licenciements au Temps et 5 à Edelweiss. Un moratoire puis un guichet volontaire pour des départs volontaires au bénéfice du plan social en place de licenciements secs ont été négociés par la SRP. Suite à des fuites, imp^{ressum} a publié un communiqué de presse demandant la négociation d'un plan social avec la rédaction et imp^{ressum} et des négociations pour des mesures alternatives aux licenciements. De facto, ces dernières avaient été données avec le guichet volontaire. La SRP reprit nos points et décida de saisir la CP sur la nécessité de conclure un plan social selon la CCT et sur le fait que Ringier ne reconnaissait plus la SRP du Temps comme partenaire. Sur ce dernier point, comme on l'a vu plus haut, sous point 8.2., on a gagné devant la CP, Ringier reconnaissant que la SRP du Temps est l'organe de partenariat social prévu par la CCT.

Edelweiss imp^{ressum} a rencontré les 5 licenciés d'Edelweiss. Les personnes ont été conseillées et accompagnées par la SC D. Diserens sur le plan social de Ringier, le caractère ou non abusif du licenciement suivant les circonstances pour certaines d'entre elles, les possibilités offertes par imp^{ressum} (Fondation d'entraide, bourse de l'emploi, etc.).

La Coordination des Rédactions de Tamedia s'est réunie quatre fois aussi en 2015. Tamedia a créé deux agences, l'une de Sport intégrée dans le périmètre de l'AIR II, l'autre de News sortant de l'AIR II et de la CCT, depuis 2015, sous la responsabilité de 20minutes. Pour le personnel de ces agences, la SC D. Diserens a pu vérifier les nouveaux contrats, qu'ils prévoient p.ex. une durée du délai de congé suivant l'ancienneté réelle dans le groupe etc. et a négocié avec la Direction pour que même l'art. 10 CCT (obligation de négocier un plan social à

des conditions meilleures que le droit des obligations) s'applique, la règle étant que l'AIR II et la CCT s'appliquent par analogie à l'agence de News. Il n'y a pas eu de licenciements collectifs en automne, mais un train de mesures d'économies s'est appliqué de telle sorte qu'il y a eu des licenciements à Femina et à Télé Top Matin, les personnes ayant bénéficié des mesures d'accompagnement édictées par Tamedia. Alors qu'il est prévu par l'AIR II, le système d'intéressement, applicable à toutes et à tous à Tamedia, a été changé sans que la délégation des journalistes de la Coordination des Rédactions n'ait été consultée. Cela a mené à de vives discussions, la Direction de Tamedia promettant qu'à l'avenir de tels changements seront discutés à la Coordination.

Agefi La Direction de l'Agefi ne payait pas depuis un an le personnel les salaires selon le délai légal, mais le 10 ou 15 du mois suivant. La société des rédacteurs a souhaité qu'impresum fasse des lettres en automne rappelant d'abord aux actionnaires la situation puis aux administrateurs leurs obligations légales. La première lettre a payé, l'actionnaire principal accélérant son retrait au profit d'un actionnaire minoritaire devenant majoritaire. Malheureusement, le 24.12.2015, Agefi a communiqué à Médias Suisses et à impresum sa volonté de démissionner de Médias Suisses. L'augmentation du capital a été faite en novembre, la libération promise pour plus tard (fin janvier).

Sept.Info impresum est aussi intervenue auprès de la rédaction de Sept. Info pour qu'elle constitue une société des rédacteurs afin d'être l'organe de dialogue avec la Direction. La société des rédacteurs a été constituée en novembre/décembre 2015.

Visites dans les rédactions La Vice-Présidence d'impresum puis la Présidence ont procédé avec la SC D. Diserens à des visites des rédactions en Suisse romande: la Tribune de Genève, Le Nouvelliste, La Liberté. Avec Jean-Luc Wenger, membre du Comité central, la SC a rencontré des membres de la rédaction du Journal du Jura. Des membres de la rédaction de l'Illustré ont aussi été visités par E. Bloch, membre du Comité central et la SC. L'Hebdo a aussi été visité par la SC.

9. Secrétariat central

9.1. Personnel

uth Le Secrétariat central est composé de trois collaboratrices administratives (Maria Piller, Maria Gross, Nadja Thalmann), trois secrétaires centrales (Dominique Diserens, Nathalie Weber, Janine Teissl), une responsable de communication pour la Suisse romande (Marion Mousadek) et du directeur (Urs Thalmann), ce qui correspond à un pourcentage d'emploi total de 530%. En raison du congé-maternité de Nathalie Weber, le Secrétariat est renforcé par la collaboratrice juridique Estelle Seiler. Le poste de la secrétaire centrale Salva Leutenegger dont le départ fin 2014 était motivé par son souhait de réorientation n'a pas été repourvu par un pourcentage équivalent. En effet, 60 de pourcent d'emploi ont été économisés afin de tenir compte de la situation économique au vu de la diminution des membres. Cependant, la conséquence est une charge de travail augmentant de manière croissante pour chaque collaborateur individuel: moins de membres ne signifie pas moins de travail, d'autant plus que le suivi des membres ne représente qu'une partie du travail et que le Comité central donne des priorités à d'autres domaines de travail également – comme il peut être déduit de ce rapport annuel.

9.2. Protection juridique

jt/dd Cette année de nombreux membres ont demandé un soutien et un conseil juridique au secrétariat central. Nos secrétaires centrales, Dominique Diserens, Janine Teissl, Nathalie Weber et comme aussi Urs Thalmann directeur ont donné aux membres des conseils juridiques, tactiques et pragmatiques. Comme Urs Thalmann a pris un congé sabbatique de juillet à septembre et que Nathalie Weber a pris un congé-maternité en automne 2015, Estelle Seiler a été engagée à 100% pour les conseils juridiques dès le mois de juillet.

Notre offre de conseil juridique couvre les domaines du droit les plus divers en lien avec l'activité journalistique de nos membres. Les questions en droit du travail, en droit d'auteur, en lien avec des différends d'honoraires, la protection de la personnalité et ou encore l'éthique

professionnelle sont particulièrement fréquentes. Nous traitons aussi régulièrement de procédures pénales dans lesquelles nos membres sont impliqués, p.ex. lorsqu'un journaliste est dénoncé pour une prétendue diffamation ou lorsqu'un photographe travaillant non loin d'une manifestation est confronté à des agressions physiques.

Au cours de l'année 2015, nous avons conseillé de manière intensive concernant la saisie du temps de travail. Avec la campagne « Jetzt schlägt's 13 », le thème avait déjà fait bouger les choses à ce sujet durant 2014. Après l'intervention des inspectorats de travail, les entreprises des médias devaient traiter de la question de la saisie du temps de travail – nombre d'entre elles n'avaient jusqu'alors aucune saisie. Comme les entreprises des médias peinaient et peinent encore à la mise en œuvre, celle-ci n'a pas été communiquée aux employés non plus. De plus, de nombreuses questions sont apparues suite à la révision le 4 novembre 2015 des art. 73a et 73b de l'Ordonnance 1 relative à la Loi sur le travail (OLT1).

Vu que nous connaissons le monde des médias et que nous sommes en contact quotidien avec les éditeurs, rédactions et collaborateurs des médias, notre conseil juridique et soutien sont spécialement adaptés à nos membres. Nous sommes également à disposition pour de simples renseignements, même lorsqu'il n'y a pas de litige. C'est un service qu'une assurance protection juridique ne peut en principe pas offrir. Grâce à notre assurance protection juridique, nos membres sont également assurés si jamais un procès devait être ouvert.

Nos collaborateurs peuvent régler la majorité des cas de manière extrajudiciaire. En 2015, 14 cas nouveaux ont été annoncés à l'assurance protection juridique AXA-ARAG, dont déjà 6 ont été réglés au cours d'année. La baisse des cas annoncés survenue déjà en 2014 se confirme en 2015. Au 31.12.2015, il y avait en tout 26 cas pendants.

9.3. Cas en Suisse romande

dd Sauf exception, afin que les personnes restent anonymes, nous parlons de journalistes pour les journalistes et les photographes et au masculin.

Comme chaque année, pour l'assistance juridique en Suisse romande, nous avons eu des cas variés. On notera trois cas qui concernent **Le Nouvelliste** où le climat est devenu difficile depuis l'arrivée de la nouvelle rédaction en chef. Les cas concernent des départs, dont un licenciement que nous considérons comme abusif est qui est actuellement à l'assurance protection juridique. Pour les deux autres cas, nous avons réussi à les régler par l'assistance juridique. En droit du travail, signalons aussi l'obtention d'un mois supplémentaire pour le délai de congé d'un membre employé par **Terre et Nature**. L'employeur niait être sous CCT, grâce à Médias Suisses nous avons pu prouver le contraire (les délais de congé étant réglés plus favorablement dans la CCT qu'en droit des obligations). Pour l'assistance, nous avons conseillé aussi des Libres dont certains contre la **Revue Automobile** notamment sont aussi actuellement en assurance protection juridique où des honoraires impayés font l'objet de procédures. Nous avons aussi aidé des Libres dans la récupération de leurs honoraires sans qu'il n'ait été besoin d'aller en assurance protection juridique que cela soit contre des titres soumis à la CCT ou non. Nous avons aussi aidé un journaliste en burn out à retrouver une solution solide à son retour au travail. Nous avons aussi aidé avec l'assistance juridique une télévision locale en prise à des pressions provenant de politiciens. Un cas aussi à signaler d'un caricaturiste dont un dessin avait été utilisé par un parti politique dans son journal sans autorisation ni paiement. Avec l'assistance juridique, nous sommes parvenus à des excuses publiées et à un dédommagement, à satisfaction du dessinateur de presse. Nous suivons depuis six mois un membre en proie à du mobbing et des problèmes de santé au travail; ce cas a donné lieu à de nombreuses réunions avec les RH de l'entreprise où notamment des mesures de remplacement ont été recherchées. Ce cas est en cours en 2016 encore. La solution de ce long cas viendra en 2016.

Nous avons mis en assurance protection juridique deux membres de la rédaction de **Sept.Info** dont un licenciement. La rédaction vit des difficultés devant se régler par la constitution d'une société des rédacteurs qu'impresum a recommandée (cf. Plus haut sous ch. 8.5.2).

Un journaliste de Genève attaqué au pénal pour un de ses articles a bénéficié de l'assurance protection juridique, un accord a pu être trouvé en 2016 avec pour suite une ordonnance de classement du Ministère public, le journaliste étant libéré de toute peine.

On citera enfin le cas d'un journaliste qui a bénéficié de l'assurance protection juridique pour une procédure en licenciement abusif. A l'audience de conciliation, le juge lui a donné totalement raison, de sorte qu'un accord à l'amiable a pu très vite être trouvé, à satisfaction du membre.

10. Représentation d'impresum au niveau national

10.1. Forum RP

jt Le forum RP est un groupe de travail des organisations faitières impresum, syndicom et SSM. Il se réunit deux à trois fois par année pour discuter des questions en lien avec la carte de presse suisse, en particulier sa reconnaissance et son renforcement ainsi que les mises à jour et modifications du « Règlement concernant la carte de presse suisse et registre des professionnel(le)s de médias RP ». Il s'agit d'une commission de conseil et non pas d'une commission décisionnelle. Après une longue pause, les trois associations se sont réunies afin de discuter des développements actuels et de préparer une prochaine réunion de tout le forum BR. Il a pu être donné suite au retour d'un membre qui avait signalé que sa carte de presse n'avait pas été reconnue de deux musées. De plus, une solution a pu être trouvée avec le Swiss Travelwriters Club, afin d'éviter un risque de confusion avec la carte de presse suisse. Dans le but d'améliorer la visibilité de la valeur de la carte de presse, de nouveaux timbres annuels sont utilisés depuis la fin de l'année dernière.

10.2. Conseil suisse de la presse

uth Vous trouverez toutes les informations et les détails sur les activités du Conseil suisse de la presse et du Conseil de fondation du Conseil suisse de la presse dans leurs rapports annuels qui seront mis en ligne sur www.presserat.ch dès qu'ils auront été approuvés par les comités responsables du Conseil suisse de la presse. Ces dernières années, impresum avait insisté afin que le Conseil de fondation exige des éditeurs de mentionner les engagements contractuels dans les déclarations des procès-verbaux, à savoir d'accorder aux journalistes leur droit aux négociations collectives des contrats de travail. Dans cette affaire, le Conseil de fondation a décidé de servir d'intermédiaire en 2015. En septembre 2015, les éditeurs ont fixé comme objectif annuel d'insérer les entretiens de la CCT dans le cadre du congrès des éditeurs. Dans cette affaire, impresum souhaite encore assumer un rôle de médiateur au sein du Conseil de fondation, du moins jusqu'à ce que les négociations qui répondent aux termes de la déclaration signée par les éditeurs soient effectivement entamées. Par ailleurs, en 2015, le Conseil de fondation s'est particulièrement consacré à l'acquisition de nouvelles ressources financières. impresum attache beaucoup d'importance à ce que les pourcentages du financement et donc la pondération des voix au sein du Conseil de fondation restent équilibrés entre les différents représentants. En revanche, d'éventuels financements par des tiers ont été envisagés, on devrait y donner suite en 2016.

10.3. USS

jt impresum est représentée à l'Union syndicale suisse avec un statut d'observateur. Par ce biais, impresum a la possibilité de rester en contact avec l'USS ainsi que les associations affiliées et de suivre les thèmes auxquels celles-ci sont confrontées. De plus, impresum a l'opportunité de représenter les intérêts des journalistes devant l'USS et les associations affiliées. En 2015, la secrétaire centrale Janine Teissl a régulièrement pris part aux séances du Comité de l'USS. La collaboration entre impresum et l'USS est importante, afin d'identifier les cas d'abus et de lutter contre.

10.4. SuisseCulture

dd SuisseCulture a établi un Groupe de travail médias dans lequel les relations avec la SSR ont été étudiées, en perspective des débats sur le service public. Des principes ont été établis pour les relations avec les milieux culturels et la SSR pour renforcer l'engagement de la SSR dans la

culture, renforcer le dialogue et pour soutenir les associations-membres dans leurs relations bilatérales.

Le 11 décembre 2015, a été publié l'avant-projet de révision du droit d'auteur. A notre demande, dans son Communiqué de presse, Suisseculture a regretté l'absence d'un droit à rémunération équitable des journalistes et des photographes de presse et a demandé la reconnaissance d'un tel droit. Suisseculture travaille à une prise de position que chaque association-membre pourra adopter pour sa position dans la procédure de consultation qui s'achève le 31 mars 2016.

10.5. ProLitteris

dd Pro Litteris a un nouveau Directeur général, depuis septembre 2014, Philippe Kübler, succédant à Ernst Hefti. En septembre 2015, ProLitteris procédait à des mesures de restructuration pour diminuer les coûts de gestion de la société qui s'élèvent à 25% sur un chiffre d'affaires de 30 millions Frs. Des suppressions de postes pour 2015 et 2016 ont été annoncées pour un total de cinq postes (dont des retraites anticipées). Pour le Directeur, il s'agit d'économiser environ 1 million Frs chaque année durant trois ans à venir. Chaque journaliste recevrait 100.- Frs de plus pour la répartition (chiffre valable pour chaque auteur).

10.6. CPJ

uth En 2015, les séances du Conseil de fondation de la CPJ était surtout marquées par le projet de fusion avec la Caisse de pension « Freelance », créée par syndicom. Du point de vue de son contenu, la fusion aurait un sens : la répartition du risque pourrait être améliorée en raison de la taille et une synergie serait possible au sein de l'administration, ce qui engendrerait moins de coûts. Néanmoins, la fusion s'avère complexe, en particulier au vu des deux systèmes de couverture de risques des deux caisses. Le Comité central d'impresum est en principe d'accord avec la fusion, sous réserve des certaines conditions. Pour plus d'information, nous vous prions de bien vouloir consulter le rapport annuel de la CPJ.

10.7. CFJM

dd Le Conseil de Fondation du CFJM s'est réuni quatre fois en 2015. Pour impresum, les représentants sont: Arthur Grosjean, Frédéric Néjad et Dominique Diserens. Trois événements sont à relever dans les activités du CFJM en 2015.

A) la préparation d'un nouveau cursus pour la formation de base des étudiants. L'école a voulu „réinterpréter les fondamentaux du journalisme et des métiers des médias à la lumière du développement inéluctable de l'information numérique et des nouveaux outils à disposition pour exécuter leur métier“.

L'enquête de fin de stage sera un web-dossier.

C'est un groupe de travail qui a affiné le projet, comprenant des membres d'impresum, dont Nicolas Dufour, journaliste au Temps.

La formation sera largement orientée sur la pratique. Pour en savoir plus, on peut aller sur le site du CFM, refait également).

B) Le CFJM a fêté en 2015 son 50e anniversaire, avec une fête en octobre.

C) Comme le directeur de Ringier Romandie a dû quitter toutes les fonctions qu'il tenait pour Médias Suisses (cf. Plus haut, sous ch. 8.2.) et qu'il était le Président du CFJM depuis de longues années, c'est Arthur Grosjean, Vice-Président et membre d'impresum, qui est devenu en septembre 2015 Président du CFJM.

10.8. Conseil de fondation MAZ

es Le président du Conseil de fondation Iwan Rickenbacher a démissionné à la fin de l'année 2015. Le Conseil de fondation a élu Res Strehler comme successeur. Avec l'ancien rédacteur en chef du Tages-Anzeiger, le MAZ sera présidé pour la première par un journaliste. L'élection de Strehle était une réaffirmation de la raison d'être du MAZ : la formation et la formation continue de journalistes. Sous la direction de Iwan Rickenbacher et au cours de onze dernières

années, l'institution est devenue une des meilleures écoles de journalisme en Suisse. Lorsque Rickenbacher est entré en fonction honorifique en 2004, le MAZ présentait des fonds propres de 1,6 millions de francs. Aujourd'hui, ceux-ci s'élèvent à 3,5 millions. Le chiffre d'affaires généré par le prix des cours était autrefois de 2,8 millions de francs. Aujourd'hui, celui-ci est de 4,6 millions de francs. De plus, durant la période du conseiller en communication, un deuxième département MAZ « Communication et rhétorique » a été créé. Plus de 1000 étudiants entrent et sortent du MAZ, sous l'accompagnement d'une équipe de 28 employé-e-s et 300 enseignant-e-s.

Le directeur du MAZ, Diego Yanez, a visité quelques rédactions l'année dernière, afin de connaître de première main les besoins en lien avec la formation et de la formation continue journalistique et de pouvoir créer des offres adaptées aux rédactions. Ces visites sont reconduites trois à quatre fois par mois.

Le compte 2015 présente un bénéfice de 40'000 francs. Le seul bémol de 2015 était l'année boursière particulièrement difficile. La conséquence pour le MAZ était une perte d'environ 75'000 francs. Le MAZ continue à se financer principalement, avec plus de 80 pourcents, sur le libre marché. Le bénéfice est dû à la demande croissante d'offre de cours et d'une gestion rigoureuse des coûts. Ainsi, le chiffre d'affaire des cours a pu être augmenté de 6 pourcents comparé à l'année précédente et ce, avec des coûts stables. D'un point de vue des segments, il fallait s'attendre une baisse du chiffre d'affaires de 5 pourcents dans le domaine du journalisme. Cette baisse avait néanmoins été anticipée, étant donné que la voie d'études Photographie prenait fin au printemps 2015 et qu'elle n'allait être reconduite qu'en 2016. La croissance a été générée dans le domaine de la communication.

Le cours compact « Journalisme local » n'a pas pu être reconduit en 2015 en raison d'une demande trop faible. Les offres nouvellement conçues suite à ceci connaissent des demandes très différentes. La formation de diplôme « Journalisme » est cependant restée attractive, ce qui est réjouissant : en 2015, il y a eu 43 inscriptions pour l'examen d'entrée. En mars 2015, 39 journalistes ont reçu le diplôme MAZ et chacun d'entre eux a trouvé un emploi. Une perspective réjouissante pour les 43 étudiant-e-s qui ont commencé leurs études en 2015.

Dans le cadre de la troisième journée de recherche, un procureur, un spécialiste en informatique, une psychologue de témoignages, une archiviste et un chercheur ONG ont témoigné comment ils amenaient à faire parler des personnes, faire des recherches sur Internet, trouver des actes et planifier des recherches. La journée du Journalisme local avec pour thème « Présence sur Internet et stratégies pour journaux locaux » a retenu l'attention et l'intérêt de 40 journalistes. Lors de la journée Multimédia en septembre, près de 60 professionnel-le-s du multimédia, journalistes de la presse écrite et de la presse en ligne se sont rencontrés et ont discuté d'exemples réussis et d'idées pour un journalisme multimédia. Grâce à ces trois journées, le MAZ est parvenu à créer une plateforme permettant l'échange et le réseautage.

Depuis avril, respectivement novembre 2015, imp^{ressum} est représenté au MAZ par Emiliana Salvisberg, la secrétaire centrale Janine Teissl et Max Trossmann.

10.9. Junge Journalisten Schweiz

jt Salva Leutenegger, ancienne secrétaire centrale d'imp^{ressum}, avait activement œuvré à créer une collaboration pleine d'avenir. Elle avait mis en place un partenariat entre imp^{ressum} et Junge Journalisten Schweiz (JJS), l'association pour les jeunes journalistes, apportant de nombreux avantages pour les deux associations. Depuis, les membres JJS peuvent devenir membres de relève auprès d'imp^{ressum} gratuitement et obtiennent une carte de presse jeune, reconnue par imp^{ressum} depuis cette année.

L'hiver dernier, la secrétaire centrale Janine Teissl a été approchée par JJS pour collaborer à la professionnalisation de l'association JJS et créer un secrétariat général. Lors des rencontres et des discussions qui ont suivi, il est vite devenu clair pour les deux partenaires qu'une collaboration plus étroite conviendrait aux deux et serait souhaitée. Janine Teissl se charge depuis mai du travail administratif des JJS. Elle soutient également les JJS dans la communication ainsi que dans l'organisation d'événements. L'idée est de permettre aux JJS d'avoir plus de temps pour organiser des événements et des projets attractifs pour les jeunes journalistes d'une part et qu'ils puissent se concentrer davantage sur leur formation d'autre part. Avec la

professionnalisation de l'association, il s'agit aussi pour elle de se développer : les jeunes journalistes souhaitent étendre leurs activités, non seulement en théorie mais également en pratique dans toute la Suisse, afin d'être une association véritablement nationale. imp^{ressum} se réjouit particulièrement de la collaboration étroite avec JJS et souhaite profiter de la proximité avec JJS de manière plus soutenue à l'avenir. Un programme de mentoring doit encourager les contacts entre les jeunes et les aînés et a également pour but d'encourager les jeunes journalistes à s'engager dans les comités d'imp^{ressum}. Un des buts poursuivis est également de garder les jeunes journalistes atteignant l'âge de 25 ans, c'est-à-dire lorsque l'affiliation gratuite se termine, en tant que membre imp^{ressum}. En parallèle de son taux d'activité de 80% pour imp^{ressum}, Janine Teissl occupe un taux de 20% pour ses tâches au profit de JJS.

11. Relations internationales

11.1. Fédération internationale et Fédération européenne des journalistes FIJ/FEJ

uth FIJ/FEJ, LAREG, AREG Comme durant les années précédentes, imp^{ressum} était membre de la Fédération internationale des journalistes FIJ ainsi que de la Fédération européenne des journalistes FEJ. Outre la solidarité internationale, cette affiliation est la condition nécessaire pour qu'imp^{ressum} puisse délivrer des cartes de presse internationale. Le directeur Urs Thalmann était membre du Steering Committee de la FEJ, ce qui a garanti que le point de vue suisse a pu être retenu dans la politique, les projets et les points de vue de la FEJ. De plus, les secrétaires centrales d'imp^{ressum} ont participé aux groupes d'experts pour le droit d'auteur (AREG) et pour le droit du travail (LAREG). Ces groupes permettent l'échange avec des collègues étrangers et se sont avérés très utiles dans de nombreux cas et affaires des membres d'imp^{ressum}.

11.2. Contact avec les associations de journalistes allemandes et autrichiennes

jt En février, sur invitation de l'association de journalistes bavaroise BJV, imp^{ressum} a pris part au Tarifgipfel des organisations de journalistes germanophones à Munich. Les participants d'Allemagne, d'Autriche et de la Suisse se sont concertés concernant les conditions de travail des journalistes ainsi que la réglementation par conventions collectives de travail. imp^{ressum} a informé de la situation particulière de l'existence d'une CCT en Suisse romande et du défaut d'une telle convention en Suisse alémanique et italophone.

Au cours de la journée, les participants ont réalisé que les conditions de travail des journalistes se détérioraient de manière dramatique dans les trois pays. De mauvaises conditions de travail dans le domaine du journalisme constituent un danger pour la liberté de la presse ainsi que le pluralisme d'opinions et mettent en danger un pilier important de la démocratie. Cette mise en danger est dû au fait que les réglementations par convention collective de travail sont vidées de leur sens, contournées ou totalement rejetées. Par conséquent, les organisations ont rédigé la Déclaration de Munich et ainsi fait un appel à la politique de créer les conditions législatives nécessaires à l'exercice de l'activité journalistique en Europe. La présentation commune des organisations permet de donner plus de poids à cette demande.

La réunion des associations de journalistes germanophones sera reconduite annuellement. En 2016, imp^{ressum} invitera ses voisins germanophones à Berne.

11.3. Press Emblem Campaign (PEC)

cc L'année 2015 a encore été une année terrible pour les journalistes: 135 consoeurs et confrères ont été tués l'an dernier (138 en 2014), la majorité dans les zones de guerre, Irak, Syrie, Yémen, Libye, Somalie, Sud-Soudan, Mexique, selon le rapport annuel de la Presse Emblème Campagne (PEC). En 2015, la PEC a présenté onze interventions au Conseil des droits de l'homme. Le Prix PEC a été attribué à Dunja Mijatovic, très engagée pour la liberté des médias à l'OSCE, et à une ONG ukrainienne. La PEC s'est aussi mobilisée avec succès pour la libération en Syrie de Mazen Darwish, celle des journalistes d'Al Jazeera détenus en Egypte et d'Emin Huseynov en Azerbaïdjan, désormais réfugié politique en Suisse et elle a soutenu le journaliste marocain Ali Lmrabet en grève de la faim à Genève. La PEC a aussi co-organisé l'exposition Anything to Say qui a permis d'exposer en septembre

pendant cinq jours sur la place des Nations les statues de Assange, Manning et Snowden de l'artiste Davide Dormino. L'ONG basée à Genève a également participé aux célébrations de la Journée de la liberté de la presse et de la Journée internationale contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes. Fait positif, l'année a été marquée par l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2222 sur la protection des journalistes, qui s'ajoutent à d'autres résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil des droits de l'homme.

La contribution d'impresum à la PEC s'élève annuellement à CHF 100.-. impresum est représenté au comité de la PEC par Christian Campiche.

12. Lobbying

12.1. Commission fédérale des médias COFEM (excurs)

uth En 2015, le directeur d'impresum était également actif au sein de la COFEM. Vu qu'il avait été appelé à participer « ad personam », il ne pouvait néanmoins pas exercer cette tâche dans le cadre de son rapport de travail à impresum. Le directeur n'est pas autorisé non plus à parler publiquement du contenu des discussions de la COFEM. C'est pourquoi la COFEM est évoquée ici en tant qu'excurs uniquement, pour informer que le directeur assume également cette tâche. La COFEM a traité de la question du Service public durant toute l'année. Cependant, la situation politique tendue dans ce contexte ainsi que la composition hétérogène de la COFEM ont rendu la tâche de trouver une position commune particulièrement difficile. La COFEM a néanmoins publié un Rapport de discussion en décembre 2015 qui a retenu l'attention d'un grand public. Les critiques se rapportaient au contenu du Rapport, soit au fait que le Rapport qualifiait le système actuel du financement du Service public médiatique, en grande partie, de raisonnable. Cependant, la COFEM souhaite assujettir la SSR à de nouveaux mécanismes de contrôle. De cette manière, la qualité journalistique des articles pourra notamment être garantie grâce à un système de gestion de qualité et l'indépendance des rédactions pourra être garantie par un comité externe qui se limiterait à l'examen et discussion de critères de qualité journalistique spécifiques. C'est ainsi que les contenus journalistes seraient conservés et renforcés à la SSR. Pour plus d'informations, nous vous prions de bien vouloir consulter le Rapport disponible sur le site web de la COFEM (www.emek.admin.ch).

12.2. Discussion avec la Conseillère fédérale Doris Leuthard

uth Le 28 août 2015, une délégation d'impresum composée de Christian Campiche (président), Natascha Fioretti (ATG) et Urs Thalmann (directeur) ont rencontré Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard ainsi qu'une délégation du DETEC et de l'OFCOM. La discussion a naturellement abordé le thème actuel du Service Public et sa délimitation avec les médias privés ainsi que le projet de la Joint-Venture SSR-Swisscom-Ringier qui venait d'être annoncé publiquement. La conseillère fédérale a également appelé impresum à promouvoir auprès des journalistes le sens de responsabilité, basée sur la politique démocratique, envers la société. La conseillère fédérale et son département déploraient le fait que le soin journalistique souffrait en raison de la pression du temps et du manque de ressources. En outre, les participants partageaient tous le point de vue que l'indépendance rédactionnelle était dépendante de conditions de travail fiables assurées par un GAV.

12.3. Droit d'auteur

dd Suite aux travaux de l'AGUR, un avant-projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins a été publié le 11 décembre 2015 dans le cadre d'une procédure de consultation (voir déjà à ce sujet le chapitre 10.4 consacré à Suisseculture). Malheureusement, l'avant-projet de loi ne prévoit pas de droit à rémunération équitable pour les journalistes et les photographes de presse pourtant demandé par Suisseculture en janvier 2015 à Mme Sommaruga. De plus, une disposition confuse a été adoptée pour mieux protéger les photographies. 2016 sera l'année du lobbying sur ces sujets, Suisseculture étant l'intermédiaire, avec effet multiplicateur, (il y a trente associations dans Suisseculture) pour faire passer notre message.

13. Communications et manifestations

13.1. Concept de communication d'impresum

mm Pour soulager l'équipe du secrétariat central de ses tâches multiples liées à la communication et répondre également au souhait de nombre de journalistes de voir l'identité d'impresum s'affirmer davantage, Marion Moussadek a été engagée à 20%. Ainsi, cette journaliste engagée de longue date au comité de l'AGJ (Association genevoise des journalistes) est à disposition autant que faire ce peut pour rédiger des communiqués de presse lorsque l'actualité de la branche l'exige : la restriction du périmètre de liberté chez les photographes de festivals de musique ; la réduction du nombre d'éditions du quotidien genevois indépendant Le Courrier en juin 2015 ; les turbulences chez Yes FM et Rouge FM en juillet 2015 ; l'hypothétique fusion totale de L'Express et de L'Impartial en octobre 2015 ; les économies de la SSR annoncées en juillet puis précisées en septembre 2015 ; la protection par le DFAE d'un journaliste azerbaïdjanais ramené de Bakou par Didier Burkhalter en juin 2015 ; les licenciements abrupts à la RSI ; le boycott arbitraire de deux journalistes du conseil communal du Val-de-Ruz ; la réduction de la voilure chez Tamedia (Télé-Top Matin, Femina), etc.

Dans tous ces cas de figure, Marion Moussadek est également à la disposition de la presse pour répondre à ses questions. Cela a été le cas à plusieurs reprises déjà, notamment avec les médias neuchâtelois intéressés par ses communiqués tant sur l'hypothétique fusion totale de L'Express-L'Impartial que sur la disparition de l'Agence romande de presse (AR).

13.2. Edito-Klartext

uth Le Conseil des éditeurs ainsi que l'Assemblée générale de l'association des éditeurs, Edito+Klartext, se sont réunis pour la dernière fois le 7 décembre 2015. En effet, lors de cette séance, l'association a été dissoute et le projet a été confié à l'entreprise Bachmann Medien de Ivo Bachmann. Elle supporte dorénavant tout le risque entrepreneurial, éditorial et financier et recevrait, le cas échéant, les profits. Cependant, durant la phase initiale de relaunch au début de 2016, des profits ne sont pas escomptés, étant donné que le projet Edito+Klartext n'a pu survivre que grâce à des mesures d'économie telle une réduction des pages au cours de ces dernières années. La raison principale était le manque d'annonces constant et dépassant même les pronostics pessimistes. La marque « Edito » reste la propriété des associations participantes, soit impresum, SSM et syndicom, qui continuent à agir en tant qu'éditeurs et qui se sont engagés à garder leurs membres abonnés à la revue, aux mêmes conditions, jusqu'à la fin 2017 au minimum.

Le Conseil des éditeurs a ainsi suivi, en grande partie, les recommandations du groupe de travail qui avait été créé à la demande du Comité central et qui est composé de Christian Campiche, Stefan Rohrbach, Vito Robbiani et Urs Thalmann.

impresum se promet plus de dynamisme entrepreneurial et rédactionnel pour la revue, grâce au nouveau concept.

13.3. i-Paper, www.impresum.ch, i-Info et i-Express

mm Le site internet d'impresum est devenu techniquement obsolète. Il n'est plus possible d'avoir de techniciens à disposition en cas de gros bug. La décision a été prise de basculer vers un Content Management System moderne, typo3, que les différents collaborateurs d'impresum pourront aisément alimenter. impresum a fait appel à un photographe pour rénover également l'image de tous ses collaborateurs, secrétariat central et comité central inclus. Il a fourni également quelques photographies « prétextes » qui permettront d'illustrer le site selon différentes actualités de la branche.

Embauchée dans l'intervalle, Marion Moussadek a amené de nombreuses nouvelles idées pour refondre complètement le site internet et non se contenter de basculer le texte de l'ancien site au nouveau site internet. La nouvelle chargée de communication ambitionne notamment de faire de www.impresum.ch un site de documentation pour toute la profession en Suisse : nombre de licenciements, nombre de titres disparus, de titres créés, etc. Mais elle envisage

également d'en faire un bel outil auto-promotionnel en utilisant par exemple les témoignages parfois dithyrambiques que les journalistes ont spontanément à l'égard d'impresum, lorsqu'ils ont affaire au service juridique notamment.

Pour l'heure, l'I-Info reste mensuelle et impresum fait appel à l'I-Express lorsque l'organisation estime qu'il est urgent de communiquer, quitte à le faire de manière succincte. Néanmoins, ces formats de communication sont sans doute appelés à évoluer. S'il est alimenté régulièrement voire quasi quotidiennement, le nouveau site internet pourrait par exemple remplir le rôle de l'I-Info.

13.4. Assises du journalisme 2015: le journalisme d'investigation à l'heure de Wiki/Swissleaks

mm Le 28 octobre 2015, impresum-les journalistes suisses a organisé, en partenariat avec RSF, le Club suisse de la presse, Amnesty International, ses quatrième Assises du journalisme. Dédiée au journalisme d'investigation « à l'heure de WikiLeaks et des SwissLeaks », la journée a réuni environ 150 personnes. En ouverture, le président, Christian Campiche, a souligné que l'investigation était de moins en moins possible, faute de moyens dans les rédactions.

Le premier débat a réuni Kristinn Hrafnsson, porte-parole de WikiLeaks, Myret Zaki, rédactrice en chef du magazine économique Bilan, Angelo Mincuzzi, rédacteur en chef du quotidien économique et financier « Il Sole 24 Ore » et co-auteur, avec Hervé Falciani, de « Séisme sur la planète Finance » ainsi que François Pilet, journaliste à L'Hebdo qui a pu décortiquer les SwissLeaks en établissant notamment le lien entre l'argent abrité dans les coffres de la HSBC et le trafic d'armes.

Tant les organisateurs que les participants ont salué le travail des médias qui, par leur ténacité et leur perspicacité, ont permis de porter sur la scène publique des secrets liés aux finances (SwissLeaks) ou aux agissements gouvernementaux (WikiLeaks).

Le deuxième débat réunit notamment le président de la Fédération européenne des Journalistes (FEJ), Mogens Blicher Bjerregard, venu du Danemark pour évoquer l'aide publique à la presse et son impact sur le paysage médiatique scandinave, Gaël Hurlimann, rédacteur en chef des nouvelles plateformes numériques du Temps et de L'Hebdo, Christiane Pasteur, co-rédactrice en chef du Courrier qui est marginalement financé par la publicité et Sylvie Gardel, rédactrice en chef adjointe de "Sept.info", un des rares pure players de Suisse.

Les trois ateliers prévus entre les deux débats principaux ont également rencontré un franc succès. Le premier était consacré à la transparence ; le deuxième, au sport business et à l'enquête; le dernier aux nouvelles technologies qui entravent le travail des journalistes.

A l'occasion de cette journée, les plateformes de journalistes d'enquête, swissinvestigation.net et investigativ.ch ont annoncé leur fusion.

Les organisateurs, impresum- les journalistes suisses, Syndicom, Amnesty international, l'Association genevoise des Journalistes, la Fédération européenne des Journalistes, Reporters Sans Frontières (RSF) et le Club suisse de la Presse, se félicitent d'un tel succès.

Les auteurs du rapport sont:

Christian Campiche, président d'impresum (cc)

Emiliana Salvisberg, membre du comité (es)

Dr. Dominique Diserens, secrétaire centrale d'impresum (dd)

Janine Teissl, secrétaire centrale d'impresum (jt)

Urs Thalman, directeur d'impresum (uth)

Maria Gross, secrétaire d'impresum (mg)

Marion Moussadek, responsable communication et porte-parole pour la Suisse Romande d'impresum (mm)